

Alia et la Maison du savoir

2030

Ce document est ouvert en mode commentaire.

Alia est élève de terminale au lycée de Civray dans la Vienne.

Alia est heureuse d'être dans ce qui aurait été le meilleur lycée de France si les classements n'avaient pas été abandonnés.

Depuis la grande réforme de 2015, Alia bénéficie, comme tous les lycéens de France d'un nouveau accompagnement de ses apprentissages.

Chaque matin, Alia travaille ses cours, où elle le souhaite. Elle peut étudier à l'une des deux Maisons du Savoir de Civray. C'est comme que l'on appelle désormais les anciennes bibliothèque ou médiathèque et l'ancien lycée. Alia y retrouve ses amis de projets. Alia ne fait plus partie d'une classe à proprement parler. En fonction de ses choix de parcours, elle appartient à différents groupes de projets.

Elle dispose de beaucoup plus de temps que ses parents à son âge. Sa mère, brillante élève de terminale S avait 32 heures de cours par semaine et presque autant de temps passé, en dehors de l'école. C'était très fatigant et très inefficace. Comment sa mère, pensait Alia, pouvait-elle être concentrée pendant 60 heures ? A cette époque, il était illusoire d'imaginer disposer de temps personnel pour préparer son projet professionnel, faire du sport, découvrir son environnement, participer à des projets éducatifs ou citoyens.

Depuis la grande réforme, très inspirée des premières expériences de pédagogie inversée, les élèves n'ont plus besoin d'être assis, tous en même temps, à heure fixe devant leur enseignant. Ils n'ont plus besoin de consacrer la moitié de leur temps d'apprentissage à prendre en note (à photocopier de manière analogique, disait son grand-père) ce que dit leur enseignant.

Désormais les apprentissages se font de manière différente. Une grande partie des connaissances est désormais disponible sur le web 3.0. Le Ministère de l'éducation nationale (qui s'appelle désormais le conseil national du développement par les connaissances) Ministère a passé un contrat avec les meilleurs enseignants. Ils ont élaboré en équipe des "learning objects" très visuels et dynamiques qui remplace tout ce que jadis on expliquait en cours. Ces objets d'apprentissage sont accessibles par tous, tout le temps. Chaque élève dispose d'un livret lui permettant de piloter les compétences dont il a besoin pour réussir son projet.

Quand il rejoint ses co-apprenants il a déjà pris en compte ces informations. Il les a travaillées où et quand il a souhaité le faire. L'essentiel des apprentissages se fait désormais à base de projets. Ces projets sont supervisés par des « enseignants ». Le terme n'a pas changé pour ne pas bouleverser les « enseignants » d'avant la réforme, mais leur rôle a complètement changé. Les adultes sont aujourd'hui repérés comme des « ressources », soit méthodologiques : pour savoir s'organiser, se documenter, produire un texte multimédia, etc., soit technique ou scientifique. Les « enseignants » (certains initiateurs de la réforme voulaient les appeler les « facilitateurs » de méthodologie vivent à Civray. Ils sont présents tous les jours de 10 à 16 dans une des deux "Maisons du savoir". Les experts sont ailleurs et joignables, sur rendez-vous, soit en anglais, soit en français, par visioconférence 3D. Ce nouveau mode d'apprentissage est beaucoup plus relationnel et interactif que celui que ses parents ont décrit à Alia. Les enseignants ne faisant plus

« cours » sont désormais entièrement disponibles pour entendre les demandes, expliciter tel ou tel point qui le nécessite, accompagner les apprentissages.

L'ensemble du dispositif est tellement efficace qu'Alia a le temps de faire 1 heure de sport par jour et une heure de musique un jour sur deux. Elle participe à deux projets citoyens. Dans le premier Alia suit un jeune collégien dans ses apprentissages. Dans le second, Alia participe à un réseau sur internet qui crée des livres vocaux pour les personnes malentendantes.

Alia a plus de temps pour dormir ce qui améliore la mémorisation de ses apprentissages et lui permet d'être très disponible la journée.

Les élèves qui ont des difficultés sont très vite repérés et bénéficient d'un accompagnement spécifique. La réforme en libérant les élèves de centaines d'heures de cours statiques a aussi libéré énormément de temps pour les enseignants. Le ministère n'a pas retiré ses moyens. Bien au contraire. Conscient des enjeux pour l'économie coopérative du pays (le gouvernement s'est donné jusqu'en 2025 pour que la part des entreprises du secteur coopératif représente plus de 50% du PIB), le CNDC a tout de suite réinvesti les moyens libérés pour personnaliser les apprentissages afin que tous les jeunes sortis du système éducatif soient les acteurs autonomes, créatifs, coopératifs, auto-apprenants dont le pays a désormais besoin.

[Jean-Louis Schaff](#)

Novembre 2015

